

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de CF. Ramuz

Lundi 27 mars 2017 à 19h30

Aquarium – Entre-Bois

Parents : Yvan Almirall, Angèle Dooh Bill, Karima Jomni, Alex Ladent, Déborah Ogay

Professionnels : Anne-France Gonin, William Duque Castrillon, Anna Gerardi

Organisations : Nicole Paillard, Olivier Rime

Autorités politiques : vacant

Excusés/absents : Katia Delay Groulx, Hubert Olivier, Séverine Pedraza

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 05 décembre 2016
3. Conseil des établissements – retour sur la séance du 19 janvier 2017
4. Résultat du sondage effectué auprès des 9-10^{ème} par Madame Pedraza
5. Événement « *visions d'Avenir* » - retour sur la manifestation du 16 février 2017
6. Manifestation CFR – point sur l'avancée de l'organisation
7. Divers
 - Liste des membres de la Commission
 - courrier parent-cantine
 - Yearbook 2016-2017
 - Passerelle sur la Louve
8. 29 mai 2017 à 19h30 / Aquarium Entre-Bois
9. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance débute à 19h35.
L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du PV du 5 décembre 2016

Le Procès-verbal est accepté sans modification.

Monsieur Almirall souhaite la bienvenue à Madame Gerardi, doyenne des 8ème à la Rouvraie, qui intègre la Commission dans le quart "professionnels". Un tour de table est organisé afin de faire les présentations.

3. Conseil des établissements – retour sur la séance du 19 janvier 2017

La séance du Conseil des établissements a eu lieu le 19 janvier à l'Hôtel de ville de Lausanne. Elle a pour but de réunir les instances politiques ainsi que des représentants de chaque quart des différentes commissions afin de faire un point sur les activités de chacune des commissions et de permettre la diffusion des informations. Monsieur Olivier Hubert et Monsieur Yvan Almirall représentaient notre établissement lors de cette séance. En raison du changement de législature, passablement de mouvements sont intervenus dans les différentes commissions. La plus grande



partie de cette séance était donc consacrée à la présentation de celles-ci ainsi qu'aux projets en cours. Un procès-verbal sera diffusé sur le site de la Ville certainement en avril.

En ce qui concerne notre commission, l'accent a été porté sur la difficulté de recrutement du quart "parents" ce qui heureusement n'est plus à l'ordre du jour car celui-ci est désormais complet. L'évènement "*Vision d'Avenir*" a également été présenté et discuté dans les grandes lignes.

Une information est transmise sur les nouveaux documents qui devront dorénavant être utilisés par les commissions (PV et ordre du jour) ainsi que sur la validation de ceux-ci.

Une mise à jour des adresses courriel sera également faite afin de faciliter la transmission des documents. Chaque commission devrait avoir une adresse e-mail propre.

Intervention également de Monsieur Philippe Nicollier, Président de la conférence régionale des directeurs qui s'exprime sur les premiers résultats de la LEO, ainsi que sur des thèmes actuellement à l'étude comme les devoirs à domicile, plus spécifiquement l'interdiction des devoirs pour le lundi et les devoirs pour le lendemain. La vétusté de certains établissements est également évoquée. La Commune est consciente de ces difficultés et des budgets sont actuellement à l'étude pour y remédier.

4. Résultat du sondage effectué auprès des 9-10ème / Madame Pedraza

Madame Pedraza s'étant annoncée absente, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

5. Evènement "*Visions d'Avenir*" – retour sur la manifestation du 16 février 2017

Cette manifestation, organisée à ce jour par les collèges de Villamont, Bergières et C.F. Ramuz qui s'est associé cet année à l'évènement, s'est déroulée aux Bergières et a rencontré un vrai succès. Il n'y a pas eu de recensement fait sur la fréquentation exacte, mais une centaine d'élèves des Bergières s'y étaient inscrits, une quarantaine pour Villamont et neuf inscriptions pour C.F. Ramuz.

En préambule les orientatrices professionnelles ont présenté les différentes filières possibles à la fin de la scolarité obligatoire et la possibilité pour les jeunes d'acquérir une certification ou de suivre des écoles supérieures. Une bonne heure a été consacrée à la présentation des différents corps de métier, à savoir la vente, le bâtiment, l'hôtellerie et la santé, ceci par l'intermédiaire de maîtres d'apprentissage. Ensuite, des jeunes ont témoigné de leur expérience par rapport à leur parcours, leurs difficultés mais aussi sur leur satisfaction. Cette dernière partie a fortement intéressé l'assemblée. Madame Paillard souligne l'enthousiasme de ces jeunes et la passion de certains et certaines pour leur métier et, parfois, les difficultés rencontrées pour obtenir une formation. A la fin des interventions, les participants pouvaient se rendre près des tables où se trouvaient quelques flyers et poser quelques questions tout en profitant de l'apéritif servi à cette occasion. Les organisateurs se réuniront courant avril afin d'effectuer un feedback de l'opération et Monsieur Almirall y amènera les éventuelles propositions et commentaires de notre commission.

Pour cette session, les élèves de 11ème seulement ont été approchés et il semble que cette volée ne soit pas forcément le public cible puisque, en définitive, ils ont pratiquement tous une solution pour la suite. En conséquence, l'idée qui ressort de cela est de descendre d'un cran l'âge du public cible, à savoir les 9 et 10ème années, sans exclure les 11ème et éventuellement d'y associer également les parents des 8ème (changement d'orientation). Monsieur Almirall n'est pas très favorable à l'intégration des 8ème dans l'équation car cela risque de surcharger la fréquentation de cette manifestation et, de plus, les parents des élèves de 8ème ont d'autres moyens de s'informer sur les différentes possibilités d'orientation en fin de 8ème. Monsieur Rime demande à Monsieur Almirall si c'est l'affluence que pourrait occasionner cette intégration qui le dérange? Monsieur Almirall répond par l'affirmative sachant qu'une possibilité est ouverte d'intégrer une quatrième commission à cet évènement et que les collèges ne disposent pas forcément de la place nécessaire à l'organisation d'une telle manifestation.

Monsieur Rime demande si les commissions ont eu un retour de cette organisation. Monsieur Almirall répond par la négative. Toutefois, en discutant avec les intervenants, il semble qu'ils ont eu passablement de visites et que les jeunes ont montré un certain intérêt. Cependant, la première partie concernant l'orientation professionnelle ne semble pas avoir été très intéressante pour ces jeunes qu'ils ont trouvée trop longue et trop technique.

Mme Ogay dont la belle-fille était à cette manifestation confirme l'analyse concernant cette première partie mais, selon le retour qu'elle a pu avoir, confirme également l'intérêt que peut avoir une telle manifestation.



Monsieur Rime demande si un “*effet boule de neige*” est envisageable. Monsieur Almirall répond que cela peut effectivement exister pour les établissements des Bergières et de Villamont, qui ont drainé la majorité des participants, mais que cela n'est pas encore le cas pour notre établissement pour plusieurs raisons liées au nombre très faible des participants issus de notre établissement et du fait de la décentralisation de celui-ci.

Madame Paillard pense qu'il est tout à fait opportun de convier les 9ème à cet évènement mais que la présence des 8ème n'est pas légitime, sachant que les préoccupations pour ces volées sont plus de l'ordre de l'orientation et qu'il serait bien plus judicieux que les orientatrices professionnelles communiquent dans le cadre de l'école sur les différentes options possibles en fin de 8ème. Pour Madame Ogay les 11ème ne sont plus vraiment concernés.

Monsieur Almirall souligne l'intérêt de proposer autre chose que le salon des métiers et de donner la parole aux intéressés, à savoir les jeunes par un partage d'expérience concrète.

Au niveau du budget cette manifestation aura coûté la somme de fr. 675.50 à partager entre les trois établissements. Deux bouteilles par intervenant et un bon FNAC de fr. 30.00 pour les jeunes orateurs a été distribué.

Monsieur Almirall pose la question à la Commission de savoir si nous reconduisons notre participation pour l'année prochaine et la réponse est oui.

Monsieur Rime demande comment la manifestation a été annoncée aux élèves ? Monsieur Almirall montre le flyer qui a été fait et distribué aux élèves par le biais des enseignants-tes avec un coupon-réponse.

Madame Gonin enverra ce flyer aux membres de la Commission lors de l'envoi du PV.

6. Manifestation CFR – point sur l'avancée de l'organisation

Madame Gerardi, Madame Dooh Bill, Monsieur Castrillon et Madame Gonin se réuniront en avril afin de mettre en route cet évènement et fourniront un projet lors de la prochaine assemblée.

7. Divers

Madame Gonin remettra à Monsieur Almirall la liste des membres complétée.

Madame Ogay regrette le fait qu'aucun courrier n'a annoncé la fermeture de la cafeteria de l'établissement. Elle estime que ce genre d'information doit passer par une lettre aux parents.

Madame Gonin informe l'assemblée que la décision de fermer la cafeteria ne nous appartenait pas et que la Ville a estimé que le nombre de repas servis ne justifiait plus le maintien de cette structure.

D'autre part, la Ville a répondu au courrier de Madame Sangra (maman d'élève), qui elle aussi s'étonnait de cette fermeture.

Deux élèves de Madame Michoud sont venues afin de prendre une photo des membres de la Commission.

Le dossier concernant la passerelle sur la Louve ayant été traité par les anciens membres politiques de la Commission, nous devons attendre que de nouveaux intervenants soient nommés afin d'avoir des nouvelles de cette éventuelle réalisation.

8. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 29 mai à 19h00 à l'aquarium d'Entre-Bois.

La séance est levée à : 8h50

Lausanne, le 27 mars 2017

Lausanne, mai 2017/SEP+S/mtl

Anne-France Gonin
Secrétaire

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
